

## Réunion du quartier de Morest

Vendredi 7 avril 2023

Début de la réunion : 18h

Cette réunion regroupait les habitants de Grande rue de Morest, rue barrée, petite rue de Morest, route des Landes, rue de la Brigaudière, impasse des Accobourgs, impasse des colombiers, impasse des Bouteroues, ruelle des jardins, impasse Abel Fleury, impasse des Pâtois, impasse des Joulaines, impasse du Cloitre, impasse du Puits, impasse du rucher, impasse du Prieuré et impasse des Brigaudières

Une soixantaine de personnes s'est déplacée pour participer à cette réunion.

Le maire, Laurent Allanic a abordé les sujets suivants :

### **La Clairière :**

- Cette nouvelle salle est appréciée par les locataires. Le planning de location est complet jusqu'à la fin de l'année, entre les locations faites par les particuliers et celles faites par les associations communales.
- Le règlement intérieur va être revu au prochain conseil municipal pour modifier certains points et notamment le montant de la caution, trop faible dès qu'il y a des dégradations. A noter cependant qu'à chaque fois que des incivilités ont été constatées (défaut de ménage, dégradations), des factures ont été émises.

### **Les infirmières :**

- 2500 lettres de soutien ont pu être présentées au Préfet et à l'ordre des infirmiers
- Lors d'une réunion à la mairie de Saint-Claude entre les infirmières, l'ordre des infirmiers et l'ARS, une recherche de solution a été proposée car il est nécessaire de modifier l'entité juridique des cabinets infirmiers en l'intégrant au projet de santé du territoire.
- Une prochaine réunion est prévue prochainement pour avancer sur ce problème

### **L'adressage :**

- Des courriers ont été envoyés ce jour concernant le changement d'adresse des habitants de la grande rue de Morest et de ses impasses, ainsi que de la rue de la République.
- A terme, toute la commune passera au système métrique
- Un courrier explicatif des démarches à effectuer est joint à ce courrier.
- En cas de problème, les maisons France Service de Bracieux ou de Vineuil sont une aide précieuse.
- Concernant le changement d'adresse des cartes grises des véhicules, cette démarche est gratuite. Seuls les véhicules ayant une ancienne immatriculation devront changer leurs plaques d'immatriculation.
- Il faut environ 2 à 3 mois pour obtenir les plaques de maisons proposées par la mairie. Il est donc urgent de redonner le courrier de réservation.

### **L'urbanisme :**

- Les mesures restrictives concernant l'installation de panneaux photovoltaïques sont en grande partie levées aujourd'hui.

### **La maison des associations (ancien presbytère)**

- Cette maison nécessitant d'importants travaux au niveau de la toiture, des menuiseries, du chauffage... il a été décidé de la vendre. Cette mise en vente va se faire très prochainement.

### **Le cimetière**

- Une recherche de solution est toujours à l'ordre du jour car la situation actuelle n'est pas satisfaisante et les divers essais n'ont pas été concluants. La mise à l'étude d'une nouvelle technique, l'hydro mulching, va être envisagée. Il s'agit d'une technique permettant de réaliser un gazon sur des surfaces pauvres. Cette solution permettrait une vision apaisée de cette zone très minérale. Si cette option venait à être envisagée, sa réalisation se ferait à l'automne. De ce fait, il sera demandé aux personnes ayant fait quelques plantations devant les tombes (type rosiers par ex) de les enlever.

### **Travaux de la rue du Moulin**

- Le début des travaux est prévu mi-mai

### **Travaux de la grande rue de Morest**

- La mairie a été informée en décembre du projet de la direction des routes de refaire la bande de roulement depuis Lery en passant par la grande rue de Morest, jusqu'à Huisseau.
- Une visite sur place a montré que l'état des trottoirs dans la grande rue de Morest n'était pas bon et que des travaux complémentaires seraient à prévoir.
- Un accord a été négocié avec la direction des routes pour retarder les travaux prévus afin d'organiser en amont les réfections nécessaires (trottoirs, caniveaux...).
- Une étude concernant le coût de l'enfouissement des réseaux sera effectuée. Pas d'engagement à ce stade, le coût pouvant se révéler excessif pour le budget de la commune.

### **Questions des habitants**

- Gros problèmes de stationnement dans la grande rue de Morest. Certains véhicules empêchent l'accès aux boîtes aux lettres ou empêchent les habitants de sortir de chez eux.

**A revoir lors de la réfection de la rue, mais impossible de réduire la largeur de la route car c'est une route départementale et les bus et les camions doivent pouvoir y circuler.**

**Concernant les boîtes aux lettres, est-il possible de les déplacer ? A noter que la poste ne souhaite plus installer de nouveaux cidex et semble souhaiter revenir à la boîte aux lettres individuelle.**

- Toujours la même difficulté au carrefour avec la rue de la croix de Morest où les bus de tourisme et les camions essaient de s'engager pour rejoindre Blois

**Installer une pancarte directionnelle « Blois poids lourds » vers la rue de la république ?**

- Certaines personnes qui se rendent en déchèterie perdent en roulant des déchets verts qui se retrouvent sur la chaussée. Ceci est un phénomène fréquent.

**Un rappel sur Panneau Pocket va être fait**

- Pourquoi les habitants n'entretiennent-ils pas les trottoirs devant chez eux ?

**Depuis que l'utilisation des désherbants est interdite, il est demandé aux habitants qui le peuvent de le faire. Cela étant, certains n'en ont pas le temps, pas la capacité ou pas l'envie. Les agents techniques de la commune passeront, mais cette intervention ne se fera peut-être pas selon le rythme souhaité, mais en fonction d'un planning de travail établi.**

Dernier point abordé par Laurent Allanic : Lors d'une réunion avec les maires, le préfet a déjà alerté sur la situation de crise concernant la sécheresse. Des mesures de restriction sont à prévoir, plus tôt que les années précédentes et peut-être plus sévères.

Fin de la réunion : 20h

La réunion s'est poursuivie autour d'un verre de l'amitié qui a permis de poursuivre les échanges.